

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2024 71 021

Date d'envoi de convocation : 5 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20240416-DEAF202471021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre
Le 16 avril

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Patrick SILORET, Christine DONNET, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Georges LEMAITRE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Frédérique VAUDRY (pouvoir à Christine DONNET), Marie-Claude CRESSENT (pouvoir à Didier GERVAIS), Sylvain CHICOT (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Audrey BUSSY (pouvoir à Annie DURAND), Patrick BASSETTE, Jacques MARTIN (pouvoir à Marie-Pierre PIROCCHI), Philippe DEHAYES (pouvoir à Claudine MABIRE).

Secrétaire de séance : Isabelle JULIEN

Objet : affectation des résultats de l'exercice 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ce jour,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

CONSTATE que le compte financier unique de l'exercice 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 413 704.29 € ;

<u>Solde d'exécution d'investissement</u>		
Report du CA 2022 (section d'investissement)	1	3 007 463.97 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	2	-302 185.82 €
Excédent ou déficit d'investissement de clôture	A (1+2)	2 705 278.15 €

Restes à réaliser investissement - recettes	B	250 000 €
- dépenses	C	414 042.05 €
Excédent de financement	A + B - C	2 541 236.10 €

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Solde d'exécution de fonctionnement :		
Report du CA 2022 (section de fonctionnement)	1	481 658.92 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	2	413 704.29 €
		895 363.21 €
Excédent de fonctionnement de clôture	A (1+2)	
Affectation de l'excédent de fonctionnement :		0.00 €
En priorité à la couverture du besoin de financement C/1068 :		
Pour le solde :		0.00 €
- En réserves (dotation complémentaire) C/1068		895 363.21 €
- L'excédent de fonctionnement reporté C/002		

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier ROCHE
